

# PROCES VERBAL DE SUSPICION DE FRAUDE

**IMPORTANT** : *En cas de suspicion de fraude, le surveillant doit confisquer le moyen constituant la preuve et laisser l'étudiant poursuivre son examen dans les mêmes conditions que les autres.*

*Seul un trouble au bon ordre peut l'obliger à prendre d'autres mesures et à faire intervenir le directeur de composante pour une expulsion de la salle.*

Ce procès-verbal peut être utilisé en cas de suspicion de plagiat.

Epreuve de : \_\_\_\_\_

Enseignant responsable : \_\_\_\_\_

Date de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Type : CC  TP  TD  CT  soutenance orale  mémoire  concours

Autre(s) :

Heure de début d'épreuve : \_\_\_\_\_ Durée prévue : \_\_\_\_\_

Heure de constatation des faits : \_\_\_\_\_

Description détaillée des faits et des mesures prises :

Nom (s), prénom (s), N° étudiant (s)

L'étudiant a continué à composer

Je reconnais  / Je ne reconnais pas les faits

Nom et signature étudiant (s):

Nom et signature du responsable de surveillance

Nom et signature des surveillants